



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

PROCÈS-VERBAL

3^e rencontre du conseil d'établissement

Année scolaire 2019-2020

10 décembre 2019

Sont présents :	Catherine Boucher, parent Josée Allard, enseignante Nathalie Dubois, parent Garry Joseph, parent Ashley Ismaël, élève	Yves Bernier, enseignant François Boucher, enseignant Guergana Boyadiieva, enseignante Nadine Leduc, directrice Kheira Trabelsi, élève
Sont absents :	Annick Daigneault, parent Fodé Diarra, parent	Yves Bernier, enseignant Louise Labonté, enseignante
Invité(e)(s)	Olivier (stagiaire de M Boucher)	

1. Mot de bienvenue

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion est ouverte à 18h30.

3. Nomination d'un secrétaire de réunion

Suite à la démission de la secrétaire, Catherine Boucher propose d'être la secrétaire pour cette réunion. Elle est appuyée par Garry Joseph.

Il est proposé de nommer un secrétaire à tour de rôle pour les prochaines rencontres.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu.

Ajout 13.1 Varia communication/ réseaux sociaux

13.2 CÉ extraordinaire

Nathalie Dubois propose l'adoption de l'ordre du jour. Josée Allard appuie.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 novembre 2019

Garry Joseph propose l'adoption du procès-verbal. François Boucher appuie.



6. Suivi de la rencontre du 5 novembre 2019

6.1. Lettre au SRM pour le plomb dans l'eau

Les membres sont d'accord avec la lettre et elle sera acheminée par madame Leduc.

6.2. Lettre au SRF pour le paiement en ligne

La commission scolaire fait déjà l'essai du paiement en ligne avec certaines écoles. Les membres sont d'accord pour que Marguerite soit une école-pilote si besoin. Nous sommes en accord avec la lettre qui sera acheminée sous peu par madame Leduc.

6.3. Guignolée 2019 prévue le 13 décembre 2019

Les enseignants responsables de l'activité proposent de continuer à prioriser les ententes avec les organismes locaux pour l'envoi des denrées recueillies. Les membres du CE s'entendent pour répéter l'expérience de la Guignolée selon cette façon de faire pour les prochaines années. Les élèves mentionnent que c'est une bonne action et que cela leur permet de s'habiller en civil.

6.4. Mesure 15028 : liste des activités parascolaires offertes

La direction explique l'offre des activités parascolaires.

7. Mot de la Présidente du CÉ

7.1 Correspondance

Mme Nathalie Dubois fait état de la correspondance reçue.

7.2 Démission d'un membre et remplacement

Lecture par la présidente de la lettre envoyée par Christine Bissonnette qui annonce sa démission comme membre parent et représentante au comité de parents de la région Est.

Possibilité de combler le poste; quels sont nos obligations?

Il est décidé qu'une assemblée extraordinaire sera organisée dans le but de remplacer ce membre-parent. L'Assemblée extraordinaire aura lieu avant notre réunion du 28 janvier, soit à 18h00.

7.3 Affaire nouvelle

Aucune affaire nouvelle à traiter.

7.4 Exploration rapide des sujets à inscrire aux prochains CÉ

a) Cellulaire en classe (interdiction)

Discussion entre les membres et réflexion entourant l'utilisation du cellulaire en classe. La position du CÉ doit tenir compte de l'équipe-école, mais également de la loi émise par le Ministère, car les normes et modalités de l'école s'en inspirent.

La présidente rappelle qu'il faut prévoir les sujets de réflexion, car l'équipe-école a déjà un processus de réflexion prévu. Si nous souhaitons que l'équipe-école ait la position du CÉ avant



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

leurs travaux, cela doit être planifié. Il est convenu de reprendre la réflexion au CÉ du mois de janvier.

Les membres-enseignants et les membres-étudiants du CE proposent de s'enquérir auprès de leurs collègues à ce sujet et de faire un suivi lors du CE du 28 janvier 2020.

b) Comment aller chercher la « *bonne information* » ?

La direction rappelle que ce questionnement a un lien avec l'orientation 1 du projet éducatif (vérification des sources) et l'orientation 3 (développer l'esprit critique).

Ce sujet pourra être discuté lors du CE du 28 janvier 2020 lors de la présentation de l'état de situation du projet éducatif (voir point suivant 7.4 (d)).

c) Activité physique – sensibilisation

Ce point sera traité en février. Il faudra faire le lien avec la mesure 15028.

d) Affaires éducatives

Points statutaires – chaque rencontre du CÉ

- Projet éducatif
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

La présidente demande de placer ces 2 sujets chaque rencontre. Pour la rencontre du 28 janvier, elle souhaiterait que les adjointes responsables de ces dossiers viennent faire une présentation – état de situation.

8. Période du public

Aucun public.

9. Intervention de la Direction

Mme Nadine Leduc interviendra dans les autres points afin d'éviter de prolonger la rencontre.

10. Affaires éducatives

10.1 Consultation PTRDI 2020-2023

Lors du conseil des commissaires du 23 octobre 2019, il y a eu une modification au PTRDI concernant notre école. La modification concerne le terrain résiduel au nord de l'école (terrain de tennis et espace vert à côté). La CSDM a déposé une demande au MEES afin d'y construire un immeuble sur ce terrain; une école primaire qui serait indépendante de notre école.

Le CÉ se prononce contre la bonification apportée pour les 2 raisons suivantes :

- Réflexion déjà présentée aux commissaires en février 2019 concernant le refus d'une école transitoire dans notre école;
- La nouvelle offre de services des écoles secondaires prévoit une option plein air et l'espace ciblée pour la construction sera directement sur nos espaces ciblées pour le plein air.



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

La présidente et la direction complèteront la résolution qui doit être acheminée à la CSDM le plus rapidement possible.

10.2 Fréquentation de l'école (sept.2019)

765 élèves ont été déclaré au 30 septembre 2019 contre 677 au 30 septembre 2018.

10.3 Tableau des activités éducatives proposées

Présentation des activités. Plusieurs activités dans le cadre des journées de la persévérance scolaire. Garry Joseph propose le tableau des activités. Nathalie Dubois appuie.

10.4 Liste des activités de financement pour les finissants

Présentation des diverses activités de financement pour réduire les coûts de la collation des grades et du bal des finissants. Parmi les activités, il y a vente de paille réutilisable, signets, dessin au henné lors de la guignolée, vente de roses à la St-Valentin.

Catherine Boucher propose d'approuver cette demande d'activités de financement. Nathalie Dubois appuie.

10.5 Éducation à la sexualité 2019-2020

Cette année, les thèmes seront abordés durant des cours ciblés, et ce, pour tous les niveaux. C'est l'organisme *Plein milieu* qui assumera les animations. Deux thématiques seront présentées par classe.

Garry Joseph propose d'approuver la planification des cours d'éducation à la sexualité. Josée Allard appuie.

10.6 Cadre de vie inclusif et sans jugement (présentation Mme Daigneault)

En l'absence de Mme Daigneault, ce point est reporté à la prochaine rencontre (28 janvier).

10.7 Comité de pilotage de révision de l'offre de services

À la suite des travaux des dernières années concernant la révision de l'offre de service, Marguerite-De Lajemmerais fait partie des écoles qui ont droit à un accompagnement plus spécifique pour la révision de l'offre de services à notre école de la part de la CSDM.

Il serait souhaitable d'avoir un comité de pilotage pour valider certains éléments. Aucun enseignant n'a manifesté d'intérêt pour faire partie de ce comité.

Un comité mixte (parent, enseignant, personnel de soutien) serait aussi souhaitable, mais est-ce que c'est la bonne formule?

Après échanges et discussions, il est convenu d'inviter Mme Juneau de la CSDM à notre rencontre de février. Elle pourra faire le point avec le CÉ afin que celui-ci soit à jour dans la mise en application des orientations retenues pour l'école et de la suite des choses.

Il est 20h30, la présidente demande si les membres souhaitent poursuivre la rencontre ou ajourner. Il est convenu de reporter les points en « affaires administratives » de même que le point 10.8, mais de terminer les points 12 et 13. Cette proposition est faite par Nathalie Dubois. Josée Allard appuie la prolongation telle que présentée.



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

11. Affaires administratives

11.1 Budget 2019-2020

Point reporté à la rencontre du 14 janvier 2020.

11.2 Frais de vie – fonds 9

Point reporté à la rencontre du 14 janvier 2020.

12. Rapports des partenaires

12.1 Élèves

Le conseil d'élèves a tenu une consultation sur la journée verte du 5 juin (activités). Pour le prochain CÉ, les élèves qui représentent le conseil étudiant seront bien informées des procédures à suivre durant une rencontre de conseil d'établissement de même que le mode de fonctionnement de celui-ci. La présidente souligne l'importance de la participation des élèves au CÉ.

12.2 Enseignants

Aucun point.

12.3 Parents délégués

Pas de parents délégués présents.

12.4 O.P.P

Inviter la présidente à notre prochaine rencontre. Pour le moment, l'OPP poursuit les mêmes activités que l'an passé.

13. Varia

13.1 Communication – réseaux sociaux

Dans les communications, voir à ce que les communications utilisent le masculin et le féminin. Il y aura des démarches qui seront entreprises par M Joseph avec la fondation de l'ensemble musical pour obtenir plus de visibilité de l'ensemble musical et publier sur les réseaux sociaux.

13.2 CÉ extraordinaire

Un CÉ extraordinaire aura lieu le 14 janvier à 18h30.

Il est convenu de tenir une assemblée générale à 18h00 avant la rencontre du 28 janvier pour élection d'un nouveau membre parent.

14. Levée de l'assemblée

Levée à 20h47.

Compte rendu rédigé par Catherine Boucher, secrétaire.



ÉCOLE MARGUERITE-DE LAJEMMERAIS

Nathalie Dubois
Président du conseil d'établissement

Nadine Leduc
Directrice de l'école